



PREUVE DE DEPOT N°

**DECLARATION DU BENEFICE DES DROITS ACQUIS
D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R513-1 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

<input type="text" value="UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC"/>	
<input type="text" value="campus scientifique"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text" value="73370"/>	<input type="text" value="LE BOURGET DU LAC"/>

Départements concernés :

Communes concernées :

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :
- une installation classée relevant du régime de déclaration :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :

Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations
BP 91113
73011 CHAMBERY CEDEX**

